

STANDARD DU BERGER DE BRIE

ORIGINE : France

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 01/01/2008

UTILISATION : Chien de berger et de garde.

CLASSIFICATION : Groupe 1 : Chiens de berger et de bouvier (sauf chiens de bouvier suisse). Section 1 : Chien de berger. Avec épreuve de travail.

BREF APERCU HISTORIQUE :

Très longtemps connu sous l'appellation de Chiens de Berger français de Plaine. C'est en 1809, dans le "concours complet d'agriculture" de l'abbé Rozier, que nous voyons apparaître pour la première fois le nom de chien de Brie.

Il a été élevé et sélectionné pour ses aptitudes à conduire et à garder les troupeaux. Il a également été utilisé par l'armée française pendant les deux guerres mondiales, il fut entre autre sentinelle et chien ambulancier recherchant les blessés sur les champs de bataille.

ASPECT GENERAL :

Le Briard est un chien rustique, souple, musclé et bien proportionné, vif et éveillé.

PROPORTIONS IMPORTANTES : Le Berger de Brie est un chien médioligne. La longueur du corps, de la pointe de l'épaule à la pointe de la fesse doit être légèrement supérieure à la hauteur au garrot.

La tête est longue : 2/5 de la hauteur au garrot. La largeur du crâne est légèrement inférieure à la moitié de la longueur de la tête. Le crâne et le chanfrein sont de même longueur.

COMPORTEMENT/CARACTERE : Le Berger de Brie a un caractère équilibré, ni agressif, ni peureux.

Le caractère du Berger de Brie doit être sage et hardi.

TETE :

Forte, longue, garnie de poils formant barbe, moustache, sourcils voilant légèrement les yeux. Vue de profil, les lignes du crâne et du chanfrein sont parallèles.

REGION CRANIENNE :

Crâne : Fort, très légèrement arrondi vu de profil.

Stop : Marqué, à égale distance de l'occiput et de l'extrémité du nez.

REGION FACIALE :

Truffe : La truffe est forte. Les narines sont bien ouvertes. La truffe est toujours noire sauf chez les chiens bleus qui ont la truffe bleue ou bleuâtre.

Museau : Le bout de museau est plutôt carré. Le museau est fort, suffisamment large et jamais pointu. Lèvres jointives.

Mâchoires, dents : Mâchoires Fortes ; dents blanches. Articulé en ciseaux.

Chanfrein : Droit.

Yeux : Horizontaux, bien ouverts, plutôt grands, de couleur foncée. Chez les sujets bleus, les yeux légèrement plus clairs sont admis.

Oreilles : Attachées haut, non plaquées et plutôt courtes si elles sont laissées naturelles. La longueur du cartilage de l'oreille non coupée doit être égale ou légèrement inférieure à la moitié de la longueur de la tête. Les oreilles sont toujours plates et couvertes de poils longs. Si elles sont coupées, dans les pays où cette pratique n'est pas interdite, elles doivent être portées droites, ni divergentes, ni convergentes.

COU : Cou musclé et dégagé des épaules.

CORPS :

Ligne du dessus : Le dos est droit. Le rein est court et ferme.

Croupe : Peu inclinée, de forme légèrement arrondie.

Poitrine : Large et longue, bien descendue jusqu'aux coudes ; côtes bien cintrées.

QUEUE : Entière, portée bas, elle descend au moins jusqu'à la pointe du jarret, sans déviation, formant un léger crochet en forme de J. En action, la queue peut être portée au plus haut dans le prolongement de la ligne du dessus.

MEMBRES : Bien musclés avec forte ossature et aplombs réguliers.

MEMBRES ANTERIEURS :

Epaules : Obliques, bien angulées, moyennement longues, bien appliquées contre la paroi thoracique.

Coudes : Dans l'axe du corps.

Avant bras : Droits et musclés.

Métacarpes : Légèrement inclinés, vus de profil.

Pieds : Forts, ronds et bien dans l'axe du corps. Les ongles sont toujours noirs et les coussinets sont durs. Les doigts doivent être serrés et bien cambrés.

MEMBRES POSTERIEURS :

Cuisses : Musclées.

Jarrets : Pas trop près de terre et bien coudés.

Métatarses : Parfaitement verticaux, vus de derrière.

Pieds : Forts, ronds. Les ongles sont toujours noirs et les coussinets sont durs. Les doigts doivent être serrés.

Ergots : Par tradition, les bergers ont tenu à conserver le double ergot. Les ergots forment des pouces bien séparés avec ongles, assez près du pied.

ALLURES : Régulières, souples, harmonieuses, de façon à ce que le chien effectue ses déplacements et son travail avec le minimum d'efforts et de fatigue. Le Berger de Brie doit avoir un trot allongé avec une bonne amplitude du mouvement et une bonne poussée de l'arrière.

ROBE :

POIL : Flexueux, long, sec (genre poil de chèvre) avec un léger sous-poil.

COULEUR : La robe est noire, fauve, fauve charbonné (légèrement à moyennement) souvent masquée, grise ou bleue.

La robe d'un fauve chaud peut présenter un éclaircissement ton sur ton aux extrémités et sur les parties déclives (fauve marqué de sable). La robe noire, la robe grise et la robe bleue peuvent présenter de même des parties plus claires ton sur ton. Toutes les robes peuvent plus ou moins grisonner.

TAILLE :

Mâle : 62 cm à 68 cm au garrot.

Femelle : 56 cm à 64 cm au garrot.

DEFAUTS :

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité et de ses conséquences sur la santé et le bien-être du chien.

DEFAUTS GRAVES :

- Défauts graves d'aplombs.
- Ensemble de la robe trop claire.

DEFAUTS ELIMINATOIRES :

- Chien agressif ou peureux.
- Stop effacé.
- Truffe d'une autre couleur que noir ou bleu ; présence de ladre.
- Prognathisme inférieur ou supérieur avec perte de contact des incisives ; absence de 2 PM4 inférieures ou absence de 3 dents et plus quelles qu'elles soient (les PM1 ne sont pas prises en compte).
- Œil trop clair (jaune), vairon.
- Oreilles papillotées, attachées trop bas en dessous de la ligne de l'œil, couvertes de poil ras, droites naturellement.
- Queue portée sur le dos en cor de chasse ou dressée verticalement.
- Ergot simple ou absence totale d'ergots aux membres postérieurs.
- Robe : poil de longueur insuffisante (moins de 7 cm), poil mou ou laineux.

Couleur blanche, marron, acajou ; robe de deux couleurs distinctes; liste blanche, poils blancs à l'extrémité des membres, robe fauve à manteau, robe fauve à manteau charbonné.

- Taille en dehors des limites indiquées avec tolérance de 2 cm en plus et 1 cm en moins.
- Modification frauduleuse du chien ou trace de telles pratiques par l'emploi de substances ou par la chirurgie.

Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

NB : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.